



Au vu de l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2022 définissant les mesures de limitation de certains usages en eau :

- Sont en alerte (jaune sur la carte) : l'Allier rive gauche moyen

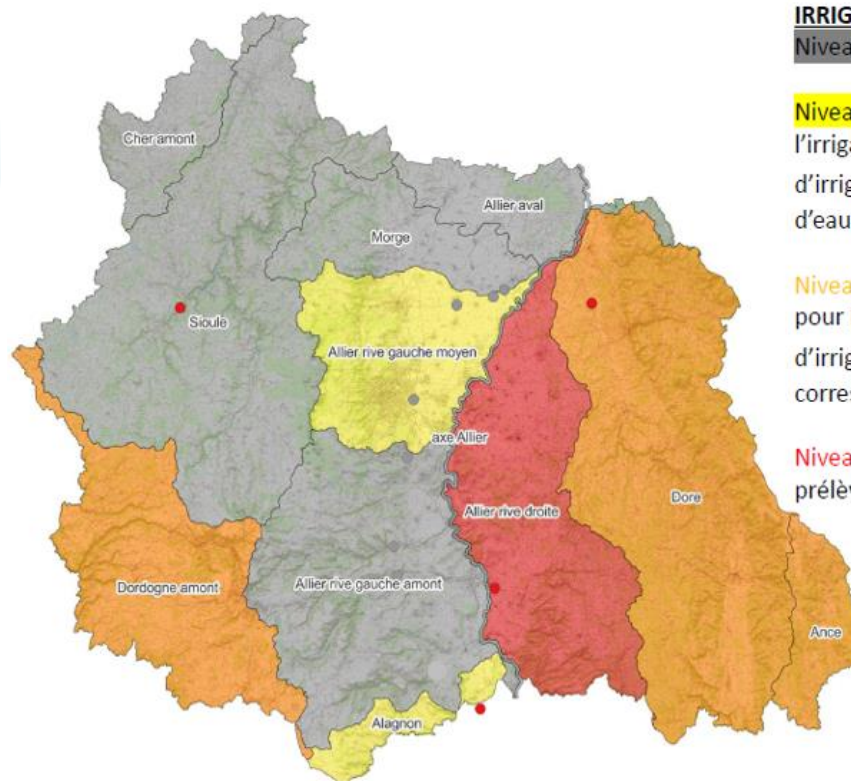
Dans ces zones, **les prélèvements sont interdits de 10 à 18h, sauf mise en place de tours d'eau.**

- Sont en alerte renforcée (orange) : la Dore, l'Ance, la Dordogne amont

Dans ces zones, **les prélèvements sont interdits de 8 à 20h, sauf mise en place de tours d'eau.**

- Est en crise (rouge) : Allier rive droite : Interdiction de l'ensemble des prélèvements.
- Le reste du département (Cher amont, Morge, Allier aval, axe Allier, Allier rive gauche) est en vigilance. Aucune restriction n'est impliquée.

Il est par ailleurs rappelé, qu'en tout état de cause, sur tout cours d'eau où le **débit est inférieur au Débit Réservé**, tout prélèvement sur ce cours d'eau doit cesser : cas repérés par les points rouges sur la carte.



IRRIGATION ET RESTRICTIONS - USAGE AGRICOLE :
Niveau de vigilance = n'implique pas de restrictions.

Niveau d'alerte : implique des restrictions pour l'irrigation. Restrictions horaires = interdiction d'irriguer de 10h à 18h **OU** mise en place de tour d'eau correspondant à -25% des prélèvements.

Niveau d'alerte renforcée : implique des restrictions pour l'irrigation. Restrictions horaires = interdiction d'irriguer de 8h à 20h **OU** mise en place de tour d'eau correspondant à -50% des prélèvements.

Niveau de crise : interdiction de l'ensemble des prélèvements.

ATTENTION : MARAÎCHERS : si vous vous trouvez dans une zone soumise à **alerte** ou **alerte renforcée**, vous bénéficiez d'une dérogation A CONDITION d'irriguer avec un système goutte à goutte ou d'arrosage au pied.

Situation climatique

La semaine qui se termine est la troisième semaine successive de forte sécheresse, avec des températures atteignant pratiquement 40 °c mardi 19 juillet dernier.









Pluies						
en mm	Vichy	Randan	Chappes	Aulnat	Plauzat	Issoire
1/4 au 15/4	6,8	14,8	1,8	1,2	5,2	5,8
16/4 au 30/4	29,5	16	9,9	7,4	21,3	5
1/5 au 31/5	30,8	23,3	26,3	19,9	26,7	25,6
1/6 au 30/6	247,5	226,1	200,8	195,1	194,1	169,1
1/7 au 7/7	0,4	0,4	0,4	0	9,9	0,8
8/7 au 14/7	0	0	0	0	0	0,2
15/7 au 21/7	0,2	1,4	0,2	1,8	0,6	1,8
Total	315,2	282	239,4	225,4	257,8	208,3

Dans ces conditions, l'ETP journalière du 15 au 21 juillet est très élevée, avec un pic supérieur à 8 mm le 19 juillet : en moyenne 6,5 mm/j à Aulnat, 6,4 mm à Issoire, et 5,8 mm/j à Vichy !

ETP			
en mm	Vichy	Aulnat	Issoire (au point de grille)
1/4 au 15/4	34,1	42,8	39,2
16/4 au 30/4	44	48,7	44,8
1/5 au 31/5	126,3	147,5	135,8
1/6 au 30/6	144,2	156,4	151
1/7 au 7/7	32,2	36,9	36,8
8/7 au 14/7	38,7	42,8	42,3
15/7 au 21/7	40,3	45,4	44,5
Total	459,8	520,5	494,4

Prévisions

Si les températures maximales devraient rester inférieures à ce que nous venons de connaître, elles seront malgré tout assez élevées certains jours, avec une faible probabilité de pluie jusqu'à la fin de la semaine.

	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
							
T° min / max (°C)	16/28	16/34	20/30	17/27	16/29	17/32	17/24
Pluie (mm)	0.8	0	0.6	0	0	1.3	10.8

Station : Clermont-ferrand (source Météociel)

Il en découle que l'évapotranspiration potentielle moyenne quotidienne devrait être très élevée encore, proche des 6 mm/j.

Probabilité d'ETP/j moyenne pour les jours à venir (en mm) :

3 ^{ème} décade juillet	5.8
---------------------------------	-----

...D'après l'historique des années 2011 à 2020 (10 ans) à Aulnat : **les valeurs ci-dessus sont les valeurs non dépassées 8 années sur 10.**

CONSEIL IRRIGATION

▲ Maïs

La floraison femelle étant généralement dépassée pour les maïs de précocité G2 (anciennement C1), 1/2 précoces, et pour ceux de précocité G3 (anciennement C2) semés vers le 15 avril, pour ces maïs les grains sont à présent en cours de formation.

Le besoin en eau est à son maximum jusqu'au stade SLAG : « stade limite avortement du grain », soit environ 3 semaines après la floraison.

Beaucoup de ces maïs vont arriver à ce stade SLAG dès les très prochains jours ou dans le courant de la semaine du 22 au 28 juillet.

Du 15 au 21 juillet, on peut estimer la consommation « potentielle » en eau (ETM : évapotranspiration maximale) de ces maïs entre 46 et 52 mm au total (coefficient cultural 1,15), soit 6,6 à 7,5 mm/j.

ETM Maïs - type 1/2 précoce- semis du 15/4			
en mm	Vichy	AULNAT	Issoire (au point de grille)
16/4 au 30/4	13,2	14,6	13,4
1/5 au 31/5	47,7	55,8	51,3
1/6 au 30/6	124,0	143,1	133,9
1/7 au 7/7	37,0	42,4	42,3
8/7 au 14/7	44,5	49,2	48,6
15/7 au 21/7	46,3	52,2	51,2
Total	312,7	357,3	340,7

Avec les prévisions météo, l'ETM de ces maïs pourrait se situer entre 40 et 45 mm au total pour la semaine du 22 au 28 juillet (soit 6,4 mm/j) (coefficient cultural 1,15 puis 1). La consommation en eau diminue mais pour autant, l'eau reste indispensable pour assurer le fonctionnement de la plante et le remplissage des grains.

En cas de capacité limitée d'irrigation, suivez l'évolution des épis et privilégier les parcelles qui semblent les moins affectées par les conditions particulièrement sévères que nous connaissons, et opter pour des apports modérés mais plus fréquents.

Pour les années à venir, adaptez votre assolement, et diversifiez si possible les variétés et cultures pour répartir les risques.

Pomme de terre

Avec l'avancée de la sénescence, accélérée par les fortes chaleurs, les besoins en eau des pommes de terre diminuent.

Pour la période du 15 au 21 juillet, la consommation potentielle en eau des pommes de terre de Limagne peut être évaluée entre 32 et 38 mm. Elle pourrait se situer autour de 35 mm pour la semaine du 22 au 28 juillet.

Avec l'entrée en sénescence, il faut réduire les doses pour éviter l'éclatement des lenticelles.

Évolution du débit des cours d'eau

Retrouvez ici le suivi des cours d'eau pour anticiper le pilotage de votre irrigation. > [Cliquez-ici](#)



Avec la participation
d'Arvalis-Institut du
Végétal, Limagrain,
et Jardin de Limagne

Bulletin rédigé par Françoise LERE, Enora JACQUET, Ludmilla DESHAYES, Julie DENUELLE
Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme – Pôle Productions
11 allée Pierre de Fermat – BP 70007 – 63171 Aubière
Tél : 06 02 13 07 03 / 06 42 41 26 37